



Bureau d'Études BIOVIE

Rue des Communes, 25
B - 5140 Sombreffe
TVA : BE0659631375

Tel : + 32 (0)71 818 919
GSM : + 32 (0) 473 387 657
www.biovie.be

Bon de Commande

Client :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse du site à analyser : _____

Adresse de facturation : _____

Personne de contact (Nom, email, téléphone) : _____

Nature de la prestation :

- Mesure de la prise de terre (si accessible et réalisable)
- Identification des sources de nuisances électriques, magnétiques et électromagnétiques en hyperfréquences
- Analyse de la présence éventuelle de Radon
- Détection des perturbations géobiologiques : réseaux telluriques, failles, veines d'eau, etc.
- Analyse des perturbations thermiques à la caméra thermique, si nécessaire
- Bilan Feng Shui (Ondes de forme, couleurs, pollutions des matériaux)
- Évaluation de l'impact potentiel sur le bien-être et conseil éventuel vers un autre professionnel de la santé (Médecin, ostéopathe, nutritionniste...)
- Recommandations et propositions d'harmonisation
- Si demandé :
 - Nettoyage des énergies subtiles (mémoire des murs, mémoire du lieu, ...)
 - Remise d'un rapport écrit - supplément de min 180€

Modalités d'intervention :

Date prévue d'intervention : _____

Durée estimée de l'analyse sur site (en heures) : _____

Durée estimée de travail à distance (min 1h pour la préanalyse) : _____

Tarification :

Franchise de TVA, sauf sur produits proposés :

- ⌚ Montant d'un travail à distance/préanalyse : 65€/h HTVA
- ⌚ Montant d'un travail sur site pour 1 consultant : 90€/h HTVA
pour 2 consultants : 120€/h HTVA



Bureau d'Études BIOVIE

Rue des Communes, 25
B - 5140 Sombreffe
TVA : BE0659631375

Tel : + 32 (0)71 818 919
GSM : + 32 (0) 473 387 657
www.biovie.be

Frais de déplacements :

- ⌚ Forfait de 35€ (dans un rayon de 20km du siège social de Sombreffe)
- ⌚ Forfait de 50€ (dans un rayon de 50km du siège social de Sombreffe)
- ⌚ À 0,50€/km pour toute distance supérieure à 50km du siège social de Sombreffe

Rapport/analyse de terrain avant construction sur demande qui fera l'objet d'une facturation supplémentaire de min 180€ HTVA

Le client certifie avoir pris connaissance des Conditions générales, de la nature de la prestation et de ses limites et donne son accord pour l'intervention.

Signature pour accord :

Fait à _____

Le : _____

Signature du bureau d'études :

Signature du client :

(NOM du représentant)

Lu et approuvé, bon pour accord

Conditions générales :

1. Nature de la prestation
L'analyse géobiologique est une prestation d'observation, de ressenti et d'interprétation basée sur des techniques scientifiques, et relevant également des pratiques de bien-être et de tradition ancestrale.
2. Absence d'obligation de résultat
Le prestataire s'engage à fournir un travail consciencieux, dans les règles de l'art de la géobiologie, mais ne garantit pas l'obtention de résultats mesurables, ni une amélioration certaine ou quantifiable du bien-être. Le client reconnaît que la géobiologie ne se substitue ni à un diagnostic médical ni à une expertise technique spécialisée (étude de stabilité, essais de sol, ...)
3. Limitation de responsabilité
Le bureau d'études ne pourra être tenu responsable de tout préjudice direct ou indirect lié à l'interprétation ou à l'usage des recommandations fournies. L'intervention n'affecte en aucun cas les installations techniques, structurelles ou juridiques du bâtiment.